

Monographie

de la commune de Coutens

Chapitre I.

Situation géographique; limites - distances; distance aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement, du Département; - description physique du pays; relief du sol; montagnes, nature des rochers qui les constituent; curiosités naturelles; richesses du sol; cours d'eau; leurs débits, leurs crues; rivières; canaux; lacs. - Eau potable; - Sources thermales; leur fréquentation - Altitude Climat, vents, pluies, salubrité; température.

BR
4
186

La Commune de Coutens est située au $45^{\circ} 31'$ de latitude Nord et au $0^{\circ} 66'$ de longitude Ouest; elle fait partie du canton de Caraman, de l'arrondissement de Villefranche et du Département de la Haute-Garonne. La superficie est de 486 hectares.

Elle s'étend de l'Est à l'Ouest sur une longueur de 420 mètres et du Nord au Sud sur une largeur de 1^{er} 300 mètres.

La Commune de Coutens est bornée au Nord par la Commune de Segreville; à l'Est par celle de Beauville; au Sud par celle de Saint-Germier et de Cessales; enfin à l'Ouest par celle de Caracaudes.

La distance au chef-lieu du Canton est de 7 kilom. 300, au chef-lieu l'arrondissement de 9^k 400, enfin au chef-lieu du Département de 32^k 600 mètres.

Le Pays est assez accidenté: trois côtes ondulées de moyenne élévation et parallèles l'un à l'autre le traversent de l'Est à l'Ouest. Sur le coteau central se trouve bâti le petit village.

Village bien agréable ayant une seule rue droite et large, bordée de maisons d'une assez belle apparence, grâce aux constructions récentes.

Il est facile de se représenter la situation géographique de notre commune. On sait que la ville et la plaine de Coulours sont un centre auquel aboutissent comme des rayons un nombre considérable de vallées plus ou moins importantes: celles de la Garonne, de l'Arige, de l'Hers, de la Saune, de la Lasse, de la Marquaisonne etc. etc... ce qui, soit dit en passant, est une des causes principales de l'importance de cette grande ville.

La Commune de Coutens est située à l'extrémité de l'un de ces rayons, c'est-à-dire au commencement de l'une de ces petites vallées, de la vallée de la Marquaisonne dont la source se trouve dans la commune même, près de la limite qui la sépare de la Commune de Beauville.

Le sol est argileux dans les vallées et autour du village, calcaire et siliceux sur les coteaux seulement: il n'est pas riche en roches; les mines y sont inconnues.

ainsi que les curiosités naturelles. Deux petits cours d'eau traversent la commune dans toute sa longueur. La Marquaissonne affluent de l'Her et le ruisseau de Lacanal qui n'est que l'affluent de la Marquaissonne dont l'embouchure se trouve à l'extrémité Ouest de Coustens.

Le débit de ces deux cours d'eau est de peu d'importance. Ils sont presque toujours à sec dans la saison d'été; néanmoins on pourrait citer quelques débordements sérieux; entre autres, celui qui arriva à l'époque de la dernière inondation de Coulour, emporta dans tout son parcours les fourrages prêts à être rentrés dans les granges.

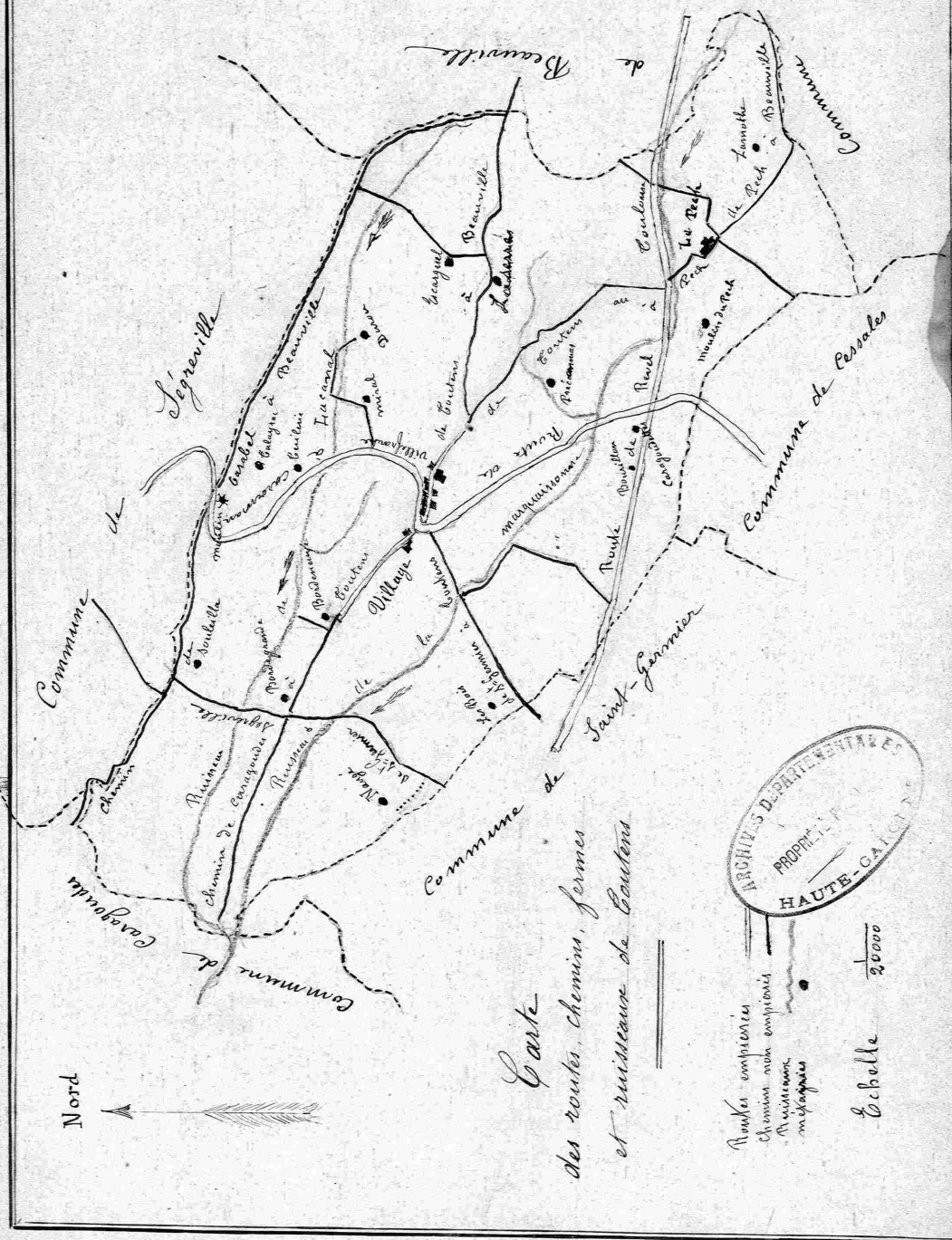
En somme la commune est pauvre en eau. On ne connaît qu'une dans tout le territoire que deux sources d'eau potable, dont l'une appelée fontaine de Miral, fournit l'eau pour le Village, elle est située à une distance de 400 mètres; l'autre dit Fontaine de Longpuy fournit l'eau aux besoins du hameau du Roch, et en est éloignée de 300 mètres. Leur débit se suffit aux besoins des ménages et à l'abreuvement des bestiaux; néanmoins dans les grandes sécheresses on a été obligé de n'ouvrir ces fontaines que durant quelques heures de la journée et de ne tolérer qu'un certain nombre de lessives par semaine.

Le point le plus élevé de la Commune de Coustens

au-dessus du niveau de la mer est de 278 mètres : cette altitude est déjà considérable pour le pays, car le col de Naurouze qui est le point le plus élevé du canal du midi, autre-
 ment appelé canal des deux mers, n'est qu'à une altitude de 180 mètres : cette altitude peut bien être une des causes que le climat de Coutens, sans être très rigoureux, est cependant moins chaud que dans les vallées inférieures. Mais ce qui distingue la Commune de Coutens de ses voisines, notamment de celle de Segreville et de Beauville, c'est la salubrité de son climat. En effet, la Commune de Beauville presque tout entière située dans la Vallée de la Saône est riche en sources qui entretiennent la fertilité de la terre, il est vrai, mais elle est très humide, aussi y a-t-il souvent des maladies épidémiques.

Toujours est-il qu'en 1832 le Choléra y fit de nombreuses victimes, tandis qu'à Coutens il n'y eut pas un seul décès à enregistrer ; au commencement de l'année 1884 la rougeole sévit dans la contrée, les écoles de Beauville et de Segreville furent être fermées pendant plus d'un mois, cette mesure ne fut pas nécessaire pour l'école de Coutens.

Le Village de Coutens, étant placé sur un coteau, est exposé à tous les vents : mais le vent d'Est appelé vent d'Audan et le vent d'Ouest appelé Ters se font remarquer par leur violence ; le vent du Nord quoique moins violent à une grande influence



Routtes empiriques
Chemins non empiriques
Principaux
m'explique

Zeichelle

$$\frac{20000}{1}$$

sur la température du pays en la refroidissant d'une manière sensible quand il souffle. Le vent d'Auster, dont le souffle dévastateur nous prive de fruits, offre cependant quelques avantages en hiver, en adoucissant sensiblement la température; Comme il souffle assez souvent dans notre pays, nous n'avons guère à souffrir que durant trente ou quarante jours d'un froid rigoureux; S'il y a eu des années où la saison d'hiver a été plus dure et plus longue, on ne peut l'attribuer qu'à l'absence de ce vent.

Les pluies les plus abondantes nous viennent toujours de l'Ouest. Avril et mai sont les deux mois de l'année où il pleut généralement le plus souvent.

Chapitre II.

Chiffre de la population d'après le recensement de 1835. Ce chiffre tend-il à diminuer ou à s'accroître? Pour quelles causes?

Divisions en sections - hameaux, quartiers - Population approximative de chaque groupe; nombre de feux; organisation municipale, fonctionnaires municipaux et autres. - Comment la Commune est-elle desservie pour les cultes; les finances, perception; les postes et télégraphes. -

Valeur du Centime - Revenus ordinaires.

Le chiffre de la population de la Commune de Coutens, d'après le recensement de 1831 n'a été que de 319 habitants; le recensement de 1886 avait donné une population de 320 et les recensements antérieurs se chiffraient par 360 et 370 habitants. La population de Coutens tend donc toujours à diminuer; les recensements antérieurs en font foi.

Quelles sont donc les causes de cette diminution?

Pour se rendre bien compte de ce phénomène, il faut examiner quelle est la raison d'être de la population de notre pays. Il y a dans la Commune presque toujours le même nombre de feux; la terre est partagée entre les diverses métairies; chaque métairie doit avoir toujours sa famille de colons, sans quoi la terre resterait toujours inculte. Dans le village se trouve le principal propriétaire qui possède la moitié des maisons, dans lesquelles il place son régisseur, son garde, son jardinier, son roulier, ses gajés et d'autres personnes encore. Les autres maisons sont occupées par les petits propriétaires de l'endroit.

Il semblerait donc que la population devrait rester la même; et de fait, la diminution du nombre des feux n'est pas en proportion avec la diminution de la population. Ainsi le nombre des familles n'a pas diminué; mais les familles ont diminué quant au nombre de leurs membres, et cette décroissance est commune paraît-il à toute la France.

D'où vient donc cette diminution ?

Nous n'osions pas porter de nous même un jugement sur un phénomène aussi étendu nous craindrions de n'avoir pas le coup d'œil assez large; nous nous contenterons de dire que tout le monde reconnaît que cette diminution vient et de l'affaiblissement du courage chez les parents et de l'ambition qui règne partout.

Les pères de famille d'autrefois préparés à une vie rude et pénible affrontaient avec plus de courage le travail. Une famille nombreuse était une gloire, c'était encore une source de richesse. En effet, les enfants, dès qu'ils avaient 6 à 7 ans, se rendaient utiles à la maison en gardant les frères de 2 à 3 ans, tandis que les plus âgés travaillaient aux champs avec leur père. Cette éducation de famille constante et de tous les jours resserrait tellement les liens qui unissaient les divers membres que le père, dans sa vieillesse, était largement payé de ses labeurs par les soins et les caresses de ses enfants.

Aujourd'hui, au contraire, un esprit d'indépendance mal interprété s'est glissé dans les familles à tel point que le fils quand il est arrivé à un certain âge n'est pas satisfait qu'il ne se soit séparé de son père, pour mener une vie à lui propre. La famille est regardée comme une charge de laquelle

on ne voit aucun avantage à retirer.

L'ambition encore joue un grand rôle dans la dépopulation de nos campagnes. Le laboureur aujourd'hui n'aime pas assez sa condition. Il regarde le métier de Cultivateur comme le plus vil et le plus méprisable; aussi cherche-t-il à donner à ses enfants une position plus honorable et mieux rétribuée selon lui, en les envoyant à la ville apprendre un métier. Quelquefois il les y conduit lui-même pour y chercher une journée mieux payée. Il leur fait quitter ainsi l'air pur de nos campagnes où la vie est si florissante, pour respirer l'air vicié des usines où la santé s'étiole et où le plus souvent, au lieu d'un gain, on ne trouve que gêne et misère. De là vient que les villes se peuplent de plus en plus, tandis que dans les campagnes le nombre des habitants diminue sensiblement.

La Commune de Coutens est divisée en trois parties bien distinctes: le chef lieu du village renfermant 33 feux ayant une population de 87 habitants; le hameau (le Roch) renfermant 6 feux ayant 16 habitants; enfin les métairies disséminées dans tout le territoire de la Commune renfermant 18 feux ayant 46 habitants.

La Commune est administrée par un Maire assisté d'un conseil municipal composé de dix membres,

savoir: M. M. Coge député au corps législatif par l'arrondissement de Villefranche. Maiv, Jonquière, Propriétaire cultivateur, Adjoint, et Blam, Andrau, Dumas, Melch, Sicard, Espitalier, Sicard, Pech, conseillers municipaux. Un Gard-Champêtre nommé Belaval, payé par les communes de Coutens et de Segreville réunies, habitant celle de Segreville, est chargé de la surveillance des deux communes contre les maraudeurs.

La population de Coutens est totalement catholique, elle est desservie pour le culte par un prêtre desservant qui fait en même temps le service annexe de Segreville. Avant mil huit cent, le Curé de Coutens était en même temps Curé de Beauville et de Segreville.

La perception des impôts et le service des postes et télégraphes se font au chef-lieu du Canton. Les revenus ordinaires sont de 339 francs et la valeur du centime 29 francs 29 centimes.

Chapitre III.

Productions: quantités; culture principale, procédé de culture; bois et forêts essences; reboisement; produits des forêts; régime forestier; vignes, phylloxera date de son apparition; venime de ses ravages - animaux; troupeaux divers; chasse et pêche.

Produits de toute nature; mines et carrières exploitées ou à exploiter; Usines; moulins, manufactures, etc. etc.

Voies de Communication; routes, ponts, époques de leur construction. Voies ferrées et autres moyens de transport; moyen de Communication avec les chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement, du département; voitures publiques, diligences etc. Commerce local; mouvement des échanges, foires et marchés - Mesures locales encore en usage.

La Commune de Coutens est essentiellement agricole, le sol en est cultivé par des colons ou métayers et par les petits propriétaires qui sont ordinairement cultivateurs de leur bien. Les métayers entrent au service de leurs maîtres au premier novembre à des conditions qui sont à peu près les mêmes pour tous dans notre région, savoir: ils reçoivent comme gage 3 hectolitres de blé, et 3 hectolitres de maïs par homme. (Dans les grandes métairies il y a jusqu'à trois hommes de gage) ils retirent en outre le dixième

de la récolte du blé : le maïs, la fève, les haricots et les pommes de terre sont pris par moitié mais ils en doivent fournir toute la semence ; les bœufiers et les porcs sur le bétail sont aussi par moitié et doivent encore en fournir la moitié du prix ainsi que la moitié des grains fourragers : ils élèvent encore des porcs et des oies par moitié ; ils peuvent élever des poules moyennant un rente d'un certain nombre d'œufs et de poulardes qu'ils doivent faire au maître. Le fruit de la vigne est pris ordinairement pour un tiers par le colon.

Les principaux produits de la Commune sont 1^o les Céréales : blé, maïs, dont la production est plus que quadruple pour les besoins de la localité. 2^o les fourrages comme prairies naturelles et artificielles dont la production est totalement absorbée par les bœufiers du pays. La culture de la pomme de terre, de la fève et des haricots se fait sur une petite échelle.

Aujourd'hui plus que jamais l'élevage du bétail fait la préoccupation de tous, maîtres et colons, car ils comprennent mieux qu'autrefois, qu'une ferme où il y a un plus grand nombre d'animaux, les terres sont mieux fumées, mieux travaillées et rapportent d'avantage. La méthode de culture usitée dans notre pays est la jachère triennale, c'est-à-dire qu'on laisse reposer la terre tous les trois ans et qu'on ne jette la même graine dans le même champ que tous les trois ans.

Tableau des cultures en 1884

Désignation des cultures	Nombre d'hectares cultivés	Quantité de se- mens par hectare	Rendement moyen par hectare en 1884		Degré de producti- on des grains	Prix moyen		Rendement total	
			en grains hectolitre	en paille quant. met.		de l'hect olitre	du quintal métrique	en grains hectolitre	en paille quant. met.
Ble	114	1.75	15	20	78	18	2.50	1710	2280
maïs	92	0.40	22	"	74	12	"	2124	"
fèves	5	3.00	08	"	"	13	"	40	"
haricots	3	2.50	9	"	"	35	"	27	"
promenette	2	1.00	15	"	"	6	"	30	"

La Culture de la vigne qui est restée à l'état latent jusqu'à nos jours prend des proportions considérables; le propriétaire y voit de quoi retirer un bénéfice double de celui des céréales quoiqu'on ne puisse jamais rivaliser quant à la qualité comme à la quantité avec le département de l'Aude notre voisin.

La Cruelle maladie (le Phylloxera) qui a ravagé un grand nombre de départements voisins, n'a pas encore été constatée sur notre territoire bien qu'elle ait fait son apparition dans les communes environnantes. On s'attend à la voir arriver très prochainement, ce qui décourage un peu d'avance les propriétaires.

L'élevage des bestiaux comme bœufs, moutons etc etc... fait aujourd'hui la plus grande préoccupation des propriétaires qui ne s'appliquent qu'à avoir de bonnes races. Plusieurs éleveurs ont obtenu la prime dans les divers concours de Carcassonne et de Villefranche.

La Poule, l'Oie, le Canard, le Dindon et le lapin domestique sont une source de richesses pour les ménagères de notre pays qui vont approvisionner les marchés de Caraman et de Villefranche, tandis que les arbres fruitiers ne trouvent de place que dans les jardins et les rares vergers. Cela vient de ce que le vent d'Oustan qui souffle ordinairement avec force au printemps à l'époque de la floraison, secoue violemment les arbres, en fait tomber les fleurs.

Tableau des animaux en 1888

Nombre d'animaux de toute nature existant dans la Commune								
Bêtes à cornes	Bêtes chevalines	Bêtes à laine	Boeufs	Oies	Canards	Dindons	Poules	Lapins
103	13	92	46	31	16	120	646	318

Parmi les animaux de notre contrée, la classe la plus nombreuse est celle des oiseaux, car la situation intermédiaire de ce pays entre le Sud et le Nord y attire ceux des contrées les plus diverses, qui opèrent entre eux, dans le printemps et l'automne, un va et vient très régulier. Les oiseaux du Nord qui arrivent pendant la saison rigoureuse et ceux qui vont passer l'hiver dans les zones méridionales sont à peu près égaux en nombre: on en compte environ 110 espèces.

tandis que celle des oiseaux sédentaires s'élève à peine à 30 ou 40. Parmi les plus remarquables oiseaux des deux catégories, on distingue: la buse, le faucon, l'épervier l'autour les deux les hiboux; plusieurs genres de corbeaux et de pieuvres, le Canard sauvage, la perdrix rouge, la Caille, la grive, le merle, l'alouette; les boursouils, les pinsons et les chardonnerets; enfin les rossignols, les rouges-gorges et les roitelets.

Les quadrupèdes sont représentés dans notre contrée par 24 espèces à peu près. Parmi ceux que l'on considère à bon droit comme malfaisants incommodes; nous pouvons citer les chats sauvages, le Renard, le lutois, la belette les musaraignes et le hérisson; les Campagnols et les surmulots originaires de l'Orient. Dans les espèces classées parmi le gibier, on remarque le lapin, le lièvre commun, la perdrix rouge et la caille grise.

Les poissons nous sont inconnus, comment en serait-il autrement: puisque les deux petits cours d'eau qui traversent la Commune sont à sec pendant la plus grande partie de l'hiver l'année.

Les insectes utiles donnent des résultats importants dans certaines familles de Coutens; ainsi l'élevage des abeilles donne un produit évalué à 10 francs par ruche.

24 ruches qui possèdent la Commune donnent 240 francs.

En fait de reptiles dangereux on ne compte dans le pays que la vipère dont le nombre est très faible, par rapport

aux autres reptiles de ce genre.

L'industrie est peu importante dans notre commune. On y compte néanmoins un boulanger, un charpentier, un café, deux épiciers dont les affaires ne montent pas plus de 2500 francs à 3000 francs. Il existe encore un moulin à vent connu sous le nom d'Hercule, nom qui lui est bien attribué; par sa position élevée et sa grosseur, il semble défier tous les moulins du contrée environnantes; il réduit en farine 1300 à 1400 hectolitres de céréales par an. Nous avons en outre une briqueterie qui occupe sans cesse six ouvriers et fabrique 40000 à 50000 briques environ par an.

Deux grandes routes départementales relient la commune de Coutens avec les divers centres: la route départementale N° 2 de Toulouse à Perrel qui la traverse dans toute sa longueur et la route N° 8 de Villefranche à Caraman qui la traverse dans sa largeur. Pour communiquer avec ces divers centres nous n'avons aucune voiture publique. Il existe cependant une diligence pour aller à Toulouse; cette voiture se trouve à 4 kilomètres de Coutens, dans la commune de Mauvillès-Basses. Elle fait le trajet 4 fois par semaine, le lundi, le mercredi, le vendredi et le dimanche, au prix de 2,50 aller et retour; le départ a lieu à cinq heures du matin et l'arrivée à sept heures du soir.

Les mesures locales encore en usage dans le langage ordinaire sont encore les vieilles mesures comme la canne, le sac le boisseau etc etc... mais cet usage tend de jour en jour à diminuer surtout depuis que les enfants obligés d'aller à l'école, apprennent à se familiariser avec le système métrique.

Chapitre IV

Étymologie probable du nom ; histoire municipale ; traditions et légendes ; biographie sommaire des personnages célèbres nés dans la commune ; dialectes ; chants. — Mœurs, coutumes, costumes, alimentation — Monuments — Archives communales ; documents officiels destinés à établir l'histoire de la commune ; ouvrages, monographies, écrits sur la commune, auteurs éditeurs etc etc...

On ne peut donner qu'une étymologie probable sur le nom de la commune de Coutens. Dans les archives ni dans les légendes des anciens rien n'est dit à ce sujet. Nous nous arrêterons à de simples hypothèses qui nous paraissent les plus raisonnables. Le nom de Coutens pourrait bien

bien venir de ce que ce village se trouve bâti, comme nous l'avons dit plus haut sur la crête d'un coteau et par suite exposé à tous les vents qui en langue Sutoise se dit Coutis les Vents. De là on a pu faire Coutens. Voilà selon nous l'explication la plus péremptoire que l'on puisse tirer de l'étymologie de ce nom.

Il nous est également difficile d'établir l'histoire de notre commune et d'indiquer une date, même approximative de sa création. Ne pourrait-on pas dire, sans être trop prétentieux, que la Commune de Coutens remonte à l'époque des Maures, puisqu'elle est voisine de plusieurs communes dont le nom rappellent le séjour des ces peuplades dans le midi de la France, comme Mauremont, Maurevilles, Mauréville, Montmaur etc etc.

Ce qui est certain, c'est qu'il existait un château féodal avant 1180 dont on trouve encore quelques traces. Il était situé à l'est du village à l'emplacement même où se trouve aujourd'hui l'Eglise et la maison d'école. Nous lisons en effet dans l'histoire du Languedoc que le Vicomte de Laurens étant parti de Castres le 11 juin 1180 s'avance vers Toulouse et jeta l'alarme dans cette ville; fit quelques exploits aux environs de Sorèze où Cornusson commandait, il livra quelques petits combats aux environs pour

empêcher de ravitailler cette place. Dans un combat qui se donna le 19 juin, trois compagnies religieuses battirent cinq compagnies catholiques qui perdirent cent hommes et dans un autre il en mourut 220, tandis que les religieux n'en eurent que 8 à 10 de tués, si on s'en rapporte aux histoires protestantes. Le Vicomte ayant reçu un renfort s'avance le vingt-huit juin vers Ouriac et Caraman dans le Lauragais, il avait donné une sauvegarde au Baron du Faget pour le château de ce nom, mais ceux qui étaient en garnison ayant tiré sur ses troupes, il assiégea ce château qui se rendit à discrétion et passa tous ceux qui s'y trouvaient au fil de l'épée. Le trente juin il prit Castillon où il mit le feu, Candiac, Coutens, Mousseus, Cambiac et quelques autres châteaux du pays ce fut justement le jour où Coutens célébrait sa fête locale que son château fut brûlé. En 1661 nous trouvons que parmi les dépenses faites par la Commune de Coutens, diverses sommes furent données au Prévôt du Diocèse pour avoir prêté main forte à un sergent royal chargé de l'accélération des restes, contre lequel les habitants de Coutens auraient commis de grandes rebellions, le blessant en divers endroits.

En 1632 nous trouvons encore que la paroisse Saint-Pierre de Coutens avait pour annexes, Segreville et Beauville. le Chapitre de Saint-Félix était patron de cette cure dont la collation appartenait à l'archevêché.

En 1700 et le 26 septembre nous lisons un rapport de Jean Raby Docteur en théologie, archidiaque de l'Eglise de Coulours et grand vicaire, délégué par son éminence Jean Baptiste Michel Colbert pour faire la visite pastorale de l'Eglise de Coutens.

Ce rapport nous apprend que cette église se trouvait dans un état pitoyable par les réparations qu'il ordonna sous peine d'interdit. Il intimait l'ordre de sortir incessamment les cuves et les barriques que le Curé avait placées, sans remède, dans la chapelle et dans la sacristie et d'y mettre en place les fonts baptismaux.

Enfin, en 1781 nous lisons encore une collation du Curé Morier à Monseigneur l'Archevêque.

La paroisse de Coutens a deux annexes Segreville et Beauville. Le chapitre de Saint-Félix est seul fruit prenant par moitié avec le Curé dans les trois paroisses à l'exception de Beauville où le fermier du dit Chapitre est dans l'usage de prendre sur pile avant le partage 6 setiers de blé la première année et un sac et demi la



Deuxième, ainsi de suite consécutivement année par année; on ne sait ni pourquoi ni comment, les trois paroisses étant à peu près égales pour les fruits une année comptant l'autre. Il y a eu dans les dites paroisses 120 setiers de blé pour le Curé et autant pour le fermier du Chapitre. Le blé se prend au dix et le millet au 1/2, ce qui fait pour le Curé 90 setiers de millet, l'orge et l'avoine de ces paroisses sont peu de chose, ces articles sont de dix à douze setiers pour chacun. On ne sème point les fèves, les haricots et autres menues graines, ni les troupeaux, ni les grains laines. Il y a dans les trois paroisses ordinairement 6000 petites gerbes de blé, 10 charrettes de foin à partager avec le fermier. Il y a annuellement 10 barriques de vin de soixante pégas pour chaque fruit prenant. Les vicaires sont payés par le Curé qui leur donne 400 livres à chacun, leur fournit un lit, une petite ustensile de cuisine plus un logement dans les annexes.

La population de Coutens a toujours gardé des mœurs pures et tranquilles. on n'a jamais eu à enregistrer des grands crimes, tels que assassinats incendies etc etc... qui vont peupler les bagues. Elle est un peu superstitieuse.

croit aux revenants et aux influences de la lune sur les récoltes.

L'Idiome Dominant du pays est le patois cette belle langue qui a illustré les Gondouly et les Gasmin. Cependant le Français commence à être parlé par le plus grand nombre, ce qui est un progrès du à l'instruction. Il y a à peine trente ans, il n'était parlé et même compris que de quelques uns seulement; aujourd'hui, au contraire, si tout le monde ne le parle pas, tout le monde le comprend.

Dans le Costume nous trouvons un peu plus de recherches qu'autre fois: la serge et le Cordelat ont fait place au beau drap de Sedan et d'Elbauf. Quoique la blouse fasse le costume presque exclusif de tous les travailleurs il n'en ait pas un qui ne possède sa veste de beau drap avec un chapeau de feutre pour se parer les jours de fêtes, comme noces fêtes locales etc. Les jeunes personnes surtout mettent de l'art à se bien parer; il n'est pas de modes nouvelles mais simples qu'elles ne prennent aussitôt.

L'alimentation aussi a suivi le progrès: le pain de froment a fait place à ce pain

grossier de Moais qui faisait la nourriture de presque toute la population de nos travailleurs; le vin qui n'était bu que dans les grandes circonstances dans les jours de fête locale par exemple et dans les jours des grands travaux des moissons, se trouve aujourd'hui sur toutes les tables et à tous les repas.

Le seul monument qui soit digne d'attention c'est le château, monument de construction moderne, bâti à ce qu'on dit, avec les débris du château féodal brulé et rasé au temps des guerres de religion par les Huguenots à la tête desquels se trouvait le Vicomte de Curenne comme il a été dit plus haut.

La Commune possède les registres de l'état civil depuis l'année 1684 jusqu'à nos jours, et c'est la seule richesse de ses archives.

Dans ces registres on y trouve le noble Germain d'Albony Seigneur du hameau du Roch, marié à Dame Jeanne Bétou qui donna naissance à huit enfants dont trois filles et cinq garçons le premier en 1706 et le dernier en 1744. à partir de l'année 1750 cette famille disparaît entièrement des registres de l'état civil

Chapitre V

Historique de l'enseignement et des écoles dans la Commune aux diverses époques — Description de l'école ou des écoles publiques actuellement existantes — Dans des locaux — Dans quelles mesures les besoins sont-ils satisfaits — améliorations à réaliser — État de l'Instruction; nombre de Communiés illettrés de la dernière année, des conjoints qui n'ont pas su signer leurs noms. Instructions scolaires; bibliothèque, nombre de volumes, des prêts. Caisse des écoles; Caisse d'épargne scolaire — Traitement des maîtres; loyers sacrifiés à demander à la Commune pour réaliser les améliorations nécessaires.

L'Instruction a commencé à être donnée dans la Commune de Coutens par un certain Capelot qui allait passer six mois, un an, deux ans, dans un endroit puis dans un autre, où il ne donnait que quelques leçons de lecture et d'écriture et ne recevait pour salaire que ce qu'on voulait bien lui donner. Ceci se passait vers l'année 1821.

En mil huit cent vingt-huit vint un instituteur breveté, mais libre, qui n'était payé que par les élèves et par la cotisation de quatre Sers de famille qui s'étaient engagés à lui faire une somme de deux cents francs au l'oyer payé. Pour le payement des autres élèves, il recevait soit du maïs, soit du blé dont la quantité était préalablement débattue entre chaque père de famille et lui. Comme cette rétribution était insuffisante pour lui procurer une existence convenable

il allait chanter aux enterrements et aux anniversaires; il suivait même le Deuil jusqu'à la maison mortuaire pour y prendre le repas que la famille est encore en usage de donner à tous ceux qui font partie du Deuil. Pendant ce temps l'école restait fermée et les élèves s'amusaient à jouer dans la rue; mais leurs jeux cessaient vite, quand ils voyaient arriver leur Escolier (terme dont on se sert encore assez souvent pour désigner l'Instituteur) celui-ci ne se retirait de ces sortes de repas qu'après maintes copieuses libations et revenait en serrant ses dents, gare aux élèves qui ne gardaient pas une immobilité absolue pendant toute la durée de la classe, ils étaient exposés à une brutalité sans exemple, dit-on. Cet état de choses dura jusqu'à l'année mil huit cent trente-huit où il fut révoqué par la municipalité.

En mil huit cent trente-neuf et le trois mai arriva un autre Instituteur breveté avec une nomination en règle, qui fut payé par la Commune et par les élèves dont la rétribution fut fixée par la municipalité, à 1^{re} 50 et 2 francs par mois selon la Catégorie, Toutefois le Maître devait recevoir gratuitement 3 élèves indigents désignés encore par la Commune. Son traitement approximatif était de Cinq cent francs.

Depuis lors l'Instruction primaire, en passant par toutes les phases du progrès qui s'est accompli jusqu'à nos jours n'a jamais cessé de se donner dans la Commune de Coutens. Aussi ne trouve-t-on d'illettrés que parmi les vieux et parmi les gens de la population flottante. Sur trois mariages qui furent effectués en mil huit cent quatre-vingt-huit un seul époux a signé l'acte, il est vrai, mais les deux autres qui n'ont pas signé appartenaient à la population flottante. Sur deux conscrits qui ont tiré au sort en mil huit cent quatre-vingt-cinq, deux ont signé la feuille d'émargement.

La Maison d'école est la propriété de la Commune. Elle est située à l'Est du Village et comprend cinq pièces, savoir: une cuisine deux chambres à coucher une chambre de décharge et la salle d'école, le tout au rez de chaussée.

L'habitation de l'Instituteur est suffisante, mais elle est loin d'être convenable. L'humidité la rend presque inhabitable; l'eau suinte à travers les murs et le carrelage, à tel point qu'on pourrait se passer de thermomètre pour augurer des changements du temps; tous les meubles se moisissent. Cette humidité pourrait bien être la cause des Douleurs rhumatismales dont un membre de la famille de l'Instituteur a été atteint en mil huit cent quatre-vingt-quatre.

il serait à désirer que des réparations fussent entreprises pour en rendre le séjour sinon agréable du moins plus convenable.

La salle d'école qui a été pendant longtemps défectueuse, se trouve aujourd'hui convenable et suffisante pour la localité. elle mesure 7 m 60 de long sur 3 m 82 de large et 3 m 75 de haut; elle est percée de deux grandes croisées au nord, d'une au sud avec deux portes d'entrée; elle est plafonnée et planchée, ce qui la rend très saine. Il ne resterait donc qu'à améliorer le logement de l'Instituteur.

L'école de Coutens possède une bibliothèque scolaire composée de 42 volumes seulement tous fournis par l'Etat. La municipalité n'a jamais rien voté à ce sujet aussi les prêts diminuent sensiblement, à peine dix prêts ont été inscrits en 1884. Elle a encore une caisse d'école et une caisse d'épargne dix francs à peine y sont inscrits et un seul livret a été délivré.

L'Instituteur après les améliorations que la loi sur l'Instruction primaire a apportées à une existence convenable; il est payé à raison de 1200 fr. Les sacrifices à demander à la Commune pour réaliser les réparations citées plus haut, pourraient s'élever à la somme de dix huit cent francs.

Coutens le 25 avril 1889
l'Instituteur
Barman